

D'après le pamphlet déjà cité, "les rédacteurs du *Pays*, de l'*Union Nationale* (1) et de l'*Ordre* trônaient dans les assemblées", trois membres du parlement . . les députés de Bagot, Maurice Laframboise, de Richelieu, Jean-François Perrault et d'Iberville, Alexandre Dufresne, en faisaient aussi partie.

Parmi les autres, les anciens nomment : Ludger Labelle, le fondateur, Edmond Augers, fabricant de chaussures, trésorier, O. Archambault, avocat, J. et C. Patenaude, Elzéar Labelle, avocat et poète, frère de Ludger, A. David, H. F. Rainville, Guillaume Lamothe, chef de police, Moore, photographe, M. Nœgelé officier de police, Jean de Beaufort, détective, Médard Mercier, huissier, etc., etc.

* * *

Lors d'une admission, le candidat était rencontré sur le champ de Mars ; on lui bandait les yeux et on le menait à la salle du club par une voie détournée. (2) Rendu à la porte de la salle, le futur frère demandait à être introduit. Quelques objections lui étaient faites, pour la forme puis, s'il persistait, on le faisait entrer et on lui enlevait le bandeau.

La scène qui s'offrait alors aux regards du profane n'avait rien de banal.

Autour de lui, se trouvaient les initiés recouverts de cagoules sombres qui ne laissaient apercevoir que les yeux.

Au fond de la pièce, sur une estrade, planait le président ou le *Maître*. Devant ce dernier était une table tendue de noir, chargée à chaque bout d'une tête de mort ; derrière le *maître* s'étalait un grand drapeau noir sur lequel on avait peint en blanc, une tête de mort au-dessus de deux tibias disposés en sautoir.

Aussitôt, le maître de cérémonie, ou porte-poignard, s'avancait vers le récipiendaire et, en lui appuyant l'arme sur la poitrine, lui faisait prononcer "à haute et intelligible voix" un engagement d'honneur terrible dont M. Mousseau a dû voir le texte, car il en cite des bribes, dans sa brochure, pp. 65-66.

1 M. Mousseau exagère. Les rédacteurs de l'UNION NATIONALE, d'après l'honorable L. O. David, MES CONTEMPORAINS, p. 47, furent Méderic Lanctôt, Ludger Labelle, H. F. Rainville, "plus tard juge" F. X. Perreault, J. M. Loranger, Chs de Lorimier, Audet. Longpré et Letendre, or les trois premiers seulement, dit-on, ont été membres du club.

2 Ce détail, que nous tenons d'un ancien officier du club, est cependant nié par un des membres qui dit que cela n'a jamais été fait, à sa connaissance.